



www.ccbrianconnais.fr

AR Prefecture

005-240500439-20200225-D2020_22-DE
Reçu le 03/03/2020
Publié le 03/03/2020

DELIBERATION

N°2020-22 du 25 février 2020

**OBJET – Subventions 2020 aux Associations
Culturelles**

Rapporteur : M. Jean-Louis CHEVALIER

Le 25 février 2020 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 19 février 2020 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. le président, M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 27

Nombre de pouvoirs : 7

Mme Patricia ARNAUD est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUÉRIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM,
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI,
M. Romain GRZYKA à M. Bruno MONIER,
Mme Catherine MUHLACH à Mme Anne-Marie FORGEUX,
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS,
Mme Catherine BLANCHARD à M. Nicolas GALLIANO,
Mme Martine ALYRE à M. Pierre LEROY.

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2019-07-05-004 du 5 juillet 2019 approuvant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 6 000 € formulée par l'association **Cello au Sommet**,
Considérant que l'un des buts de l'association est l'organisation de stages et de concerts de violoncelle,
Considérant le partenariat engagé avec le Conservatoire du Briançonnais par l'association **Cello au Sommet**,

Vu la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association **Festival Messiaen**,
Considérant l'organisation de l'édition 2020 du Festival Messiaen et le partenariat engagé par l'association avec le Conservatoire du Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'association **Les Offenbachiades du Briançonnais**,
Considérant le partenariat (master classes chant lyrique) engagé par l'association avec le Conservatoire du Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association **Les Décâblés**,
Considérant l'organisation de l'édition 2020 de l'Altitude Jazz Festival dans diverses communes du territoire et le partenariat engagé avec le Conservatoire et le théâtre du Briançonnais dans ce cadre,

Vu la demande de subvention à hauteur de 2 000 € formulée par **l'Université du Temps Libre** du Grand Briançonnais,

Considérant que l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais dispense des cours de qualité sur l'ensemble du territoire du Briançonnais et tout particulièrement dans le domaine de l'Enseignement Artistique, dans le domaine de l'informatique par l'enseignement des nouvelles technologies, ainsi que dans le domaine de l'environnement montagnard,

Vu la demande de subvention à hauteur de 3 918 € formulée par **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais**,

Considérant que l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais porte divers projets participant à la dynamique de celui-ci,

Vu la demande de subvention à hauteur de 2 500 € formulée par **l'Echo de la Guisane**,

Considérant que l'Echo de la Guisane contribue à l'enseignement de la musique d'ensemble sur l'ensemble du territoire,

Vu la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par **Choralp**,

Considérant que Choralp contribue à l'enseignement du chant choral et organise en juillet 2020 les Rencontres chorales internationales en Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 4 000 € formulée par les **Rencontres de la Haute Romanche**,

Considérant le partenariat (stages printemps/été 2020) engagé avec le Conservatoire du Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'association **Au-dessus de la Plaine**,

Considérant qu'Au-dessus de la Plaine contribue au développement de l'enseignement artistique par le biais de créations théâtrales en lien avec l'enseignement d'art dramatique du Conservatoire,

Vu la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'association **A Croche Chœur**,

Considérant qu'A Croche Chœur contribue au développement de l'enseignement du chant choral dans le cadre du Conservatoire et au rayonnement du Conservatoire par le projet Rosenheim prévu au printemps 2020,

Vu la demande de subvention à hauteur de 100 € formulée par le **Cercle des conteurs du Briançonnais**,

Vu la demande de subvention à hauteur de 1 000 € formulée par l'association **Musiques au sommet**,

Considérant que Musiques au sommet contribue à l'enseignement de la musique d'ensemble sur le territoire,

Vu la demande de subvention à hauteur de 3 500 € formulée par le **Grand Chœur régional P.A.C.A.,**

Considérant que le Grand chœur régional PACA contribue au rayonnement de l'enseignement du chant choral, en lien avec le Conservatoire,

Vu la demande de subvention à hauteur de 608 € formulée par l'association **El Pudu,**

Considérant qu'El Pudu contribue au développement de l'enseignement de l'art dramatique sur le territoire en partenariat avec le théâtre du Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 2 000 € formulée par l'association **Petit à Petit 05,**

Considérant que Petit à Petit 05 contribue au développement de l'enseignement artistique sur le territoire au travers du festival « Les arts des cimes » avec la réalisation d'une fresque collective en partenariat avec l'atelier des Beaux-arts,

Vu la demande de subvention à hauteur de 300 € formulée par **l'Association pour la sauvegarde de l'église de Val des Prés,**

Considérant que l'Association pour la sauvegarde de l'église de Val des Prés contribue au rayonnement de l'enseignement artistique en accueillant des concerts du Conservatoire,

Vu les avis de la Commission « Culture et Patrimoine » en date du 12 décembre 2019 et du Bureau en date du 17 février 2020,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (3 abstentions : M. Eric PEYTHIEU, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Marius BARNEOUD) :

- Approuve le versement d'une subvention de **6 000 €** en direction de l'association **Cello au Sommet,**
- Approuve le versement d'une subvention de **9 000 €** en direction de l'association **Festival Messiaen,**
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Les Offenbachiades du Briançonnais,**
- Approuve le versement d'une subvention de **7 000 €** en direction de l'association **Les Décâblés,**
- Approuve le versement d'une subvention de **2 000 €** en direction de **l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **L'Echo de la Guisane,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de **Choralp,**
- Approuve le versement d'une subvention de **2 000 €** en direction des **Rencontres de la Haute Romanche,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **Au-dessus de la plaine,**

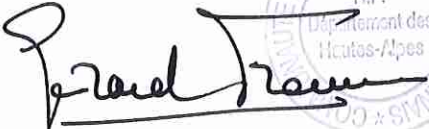
AR Prefecture

005-240500439-20200225-D2020_22-DE
Reçu le 03/03/2020
Publié le 03/03/2020

- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **A Croche Chœur,**
- Approuve le versement d'une subvention de **100 €** en direction du **Cercle des conteurs du Briançonnais,**
- Approuve le versement d'une subvention de **500 €** en direction de l'association **Musiques au sommet,**
- Approuve le versement d'une subvention de **500 €** en direction du **Grand Chœur régional P.A.C.A.,**
- Approuve le versement d'une subvention de **600 €** en direction de l'association **El Pudu,**
- Approuve le versement d'une subvention de **500 €** en direction de l'association **Petit à petit 05,**
- Approuve le versement d'une subvention de **300 €** en direction de l'association **pour la sauvegarde de l'église de Val des Prés, l'orgue étant utilisé par les élèves du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Briançonnais.**
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus dans le Budget Primitif 2020 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le président,


Gérard FROMM



Date affichage : **03 MARS 2020**